



SELARL Nicolas FANTAUZZI

Résidence Casa Vecchia
Boîte Postale 85
20260 CALVI

Téléphone : 04.95.65.02.20
Télécopie : 04.95.65.25.39
E-mail : nicolas.fantauzzi@notaires.fr

RIB : 40031 00001 0000168145R Clé 47

Date de l'acte : 24/08/2026

Suivant acte authentique reçu sous le Sceau de l'Etat par Maître Nicolas FANTAUZZI Notaire membre de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « SELARL Nicolas FANTAUZZI, notaire », titulaire d'un Office Notarial à CALVI, Résidence Casa Vecchia, CRPCEN N°20042, le 24 août 2026.

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code civil

Commune de ZILIA

Création de titre de propriété

Aux termes duquel il a été déclaré que Monsieur François AMBROSINI, veuf de Madame Madeleine ANGELINI en son vivant retraité, demeurant à ZILIA (20214)). Né à ZILIA (20214), le 21 octobre 1879. Décédé à ZILIA (20214) (FRANCE), le 11 décembre 1978. Et depuis ses héritiers.

Est propriétaire du bien ci-après désigné en application des articles 2261 et 2272 du Code Civil, pour en avoir eu la possession depuis plus de 30 ans de façon paisible publique continue et non équivoque des biens et droits immobilier ci-après désignés :

Identification du bien

DÉSIGNATION

Sur la commune de ZILIA (HAUTE-CORSE) 20214, Lieu-dit ZILIA. Une surface à prendre de 78 ares dans une parcelle de plus grande importance. Figurant ainsi au cadastre Section A N°299 Lieudit ZILIA Surface 00ha 01a 55ca.

Sur la commune de ZILIA (HAUTE-CORSE) 20214, Lieu-dit PISOLMO. Une parcelle de terre. Figurant ainsi au cadastre Section D N°15 Lieudit PISOLMO Surface 00ha 15a 58ca.

Sur la commune de ZILIA (HAUTE-CORSE) 20214, Lieu-dit CAPO DI GATTO, Une parcelle de terre. Figurant ainsi au cadastre Section D N°149 Lieudit CAPO DI GATTO Surface 00ha 06a 17ca.

Sur la commune de ZILIA (HAUTE-CORSE) 20214, Lieu-dit FONTANA ALLA LECCIA. Deux parcelles de terre. Figurant ainsi au cadastre Section D N°303 Lieudit FONTANA ALLA LECCIA Surface 00ha 00a 48ca. Section D N°304 Lieudit FONTANA ALLA LECCIA Surface 00ha 02a 41ca.

Sur la commune de ZILIA (HAUTE-CORSE) 20214, Lieu-dit VIGA ALLE FOSSE. Une parcelle de terre. Figurant ainsi au cadastre Section D N°562 Lieudit VIGA ALLE FOSSE Surface 00ha 04a 42ca.

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession , sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : nicolas.fantauzzi@notaires.fr